

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail-Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

COMMUNE DE GARI-GOMBO

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace- Work-Fatherland

EAST REGION

BOUMBA AND NGOKO DIVISION

GARI-GOMBO COUNCIL

GENERAL OFFICE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°0005/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2024 DU 23 FEVRIER 2024**  
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS**  
**D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE MBIALI**

**1-OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le Maire de la Commune de Gari-Gombo, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Bloc de deux logements d'astreintes à l'Ecole Publique Primaire de MBIALI.

Imputations \_\_\_\_\_

Montant 20 000 000 (Vingt Millions Cinq Cent mille francs CFA)

**2 – PARTICIPATION**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics, installées en territoire Camerounais.

**3- FINANCEMENT**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun (MINEDUB) Exercice 2024

**4-CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux à réaliser portent sur :

- ❖ L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages ;
- ❖ Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises ;
- ❖ Le second œuvre (électricité et éclairage, peintures) toutes sujétions comprises.
- ❖ Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

**5-DELAI D'EXECUTION**

Le délai maximum d'exécution est de **Quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## **6- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## **7-REMISE DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Gari-Gombo, au plus tard le **29 Mars 2024 à 09 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de ladite Commune avec la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 0005/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2024 DU 23 FEVRIER 2024**  
**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX**  
**LOGEMENTS D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANTS**  
**A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE MBIALI**  
**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## **8- RECEVABILITE DES OFFRES**

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **QUATRE CENT MILLE (400 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des finances.

La caution devra rester valable **Cent vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## **9- OUVERTURE DES OFFRES**

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le **29 Mars 2024 à 10 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## **10- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES**

### **A. Critères éliminatoires :**

- 1) **Offre ou Dossier administratif :**
  - Absence de la caution de soumission,
  - Absence ou non-conformité d'une pièce administrative
- 2) **Offre ou Dossier technique :**
  - Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
  - Offre technique incomplète ou non conforme.
- 3) **Offre Financière :**
  - Offre financière incomplète ou non conforme
  - Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;

## B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

**Tout Soumissionnaire ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée**

## 11. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 12-CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant 2% du montant prévisionnel par lot soit QUATRE CENT MILLE (400 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

## 13. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo aux numéros de Téléphone : 696259246/674323838

Gari-Gombo, le 23 FEVRIER 2024

**Le Maire,  
(Autorité Contractante)**

### Ampliations :

- DDMINMAP/BN (pour informations) ;
- ARMP pour insertion JDM ;
- Président/CIPM/C/GGBO ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives



*Simomoni II de Binquet Hervé*